

Belgium-Mouscron: Police station construction work

OJ S 25/2022 04/02/2022

Contract notice

Works

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Zone de Police de Mouscron

National registration number: 0862876069

Postal address: Rue Henri Debavay, 25

Town: MOUSCRON

NUTS code: BE328 Arr. Tournai-Mouscron

Postal code: 7700

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Jean-Michel Joseph

E-mail: jean-michel.joseph@police.belgium.eu

Telephone: +32 56860200

Fax: +32 56345823

Internet address(es):Main address: www.police.be/5317**I.1. Name and addresses**

Official name: Ville de Mouscron

National registration number: 0207.294.443

Postal address: Rue de Courtrai 63

Town: MOUSCRON

NUTS code: BE328 Arr. Tournai-Mouscron

Postal code: 7700

Country: Belgium

E-mail: info@mouscron.be

Telephone: +32 56860200

Internet address(es):Main address: www.mouscron.be**I.2. Information about joint procurement**

The contract involves joint procurement

I.3. CommunicationThe procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1946/1FG/2021>Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be>

Additional information can be obtained from another address:

Official name: Zone de Police de Mouscron

National registration number: 0862876069

Postal address: Rue Henri Debavay, 25

Town: MOUSCRON
NUTS code: BE328 Arr. Tournai-Mouscron
Postal code: 7700
Country: Belgium
Contact person: Madame Marie-Odile DESBONNET
E-mail: desbonnet.marie-odile@policemouscron.be
Telephone: +32 56863000
Fax: +32 56345823
Internet address(es):
Main address: www.police.be/5317

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local agency/office

I.5. Main activity

Public order and safety

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

CONSTRUCTION DU NOUVEAU COMMISSARIAT DE POLICE DE LA ZONE DE POLICE
DE MOUSCRON ET AMENAGEMENT DE SES ABORDS

Reference number: Dossier 18-093

II.1.2. Main CPV code

45216111 Police station construction work

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

voir II.1.1

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for all lots

II.2. Description

II.2.1. Title

Lot 1 (Construction du commissariat, du parking réservé aux véhicules de service et aux
membres du personnel et du parvis, en ce compris le pilotage du lot 2)

Lot No: 1

II.2.2. Additional CPV code(s)

45216111 Police station construction work, 45210000 Building construction work, 45213312
Car park building construction work, 45233200 Various surface works, 45233222 Paving and
asphalting works, 45400000 Building completion work, 45432112 Laying of paving

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE328 Arr. Tournai-Mouscron

Main site or place of performance: Zone de Police de Mouscron, Rue Henri Debavay, 25 à 7700 MOUSCRON

II.2.4. Description of the procurement

- Lot 1 : Bâtiment Police, parking police, parvis et mission de pilotage :

- Partie 1 – Tranche ferme (pour la Zone de police de Mouscron): Construction générale du bâtiment de police lequel comprend le nouveau bâtiment de commissariat, le parking visiteurs ainsi qu'une cour logistique et un patio (architecture, stabilité, techniques spéciales, mobilier fixe et aménagement extérieur).

- Partie 2 – Tranche conditionnelle (pour la Zone de police de Mouscron): Construction générale du parking réservé aux véhicules de service et aux membres du personnel (architecture, stabilité, techniques spéciales et aménagement extérieur) et d'une voirie logistique.

- Partie 3 – Tranche conditionnelle (pour la Ville de Mouscron): Création d'une esplanade publique (parvis) située face à l'entrée principale du commissariat à l'angle de la Rue Cotonnière et de l'Avenue du Château ainsi qu'en partie haute de la rue Cotonnière (aménagement extérieur);

Le soumissionnaire désigné pour le lot n°1 sera également l'entrepreneur pilote pour la coordination des travaux du lot n°2.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Plan d'approche / Weighting: 12

Quality criterion - Name: Méthodologie pour la pose des revêtements en pierre bleue / Weighting: 8

Cost criterion - Name: Prix / Weighting: 80

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in days: 650

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Options exigées (Lot n° 1 - Partie 2 - Discipline "architecture"

42.83.05.06. OPTION Laquage du revêtement de façade

Exigences minimales et spécifiques : voir clauses techniques art. 42.83.05.06.

Lot n° 1 - Partie 1 - Discipline "architecture"

54.43.02. OPTION Portes coulissantes et pliantes

Exigences minimales et spécifiques : intégration d'une porte dans la cloison mobile ;

Lot n° 1 - Partie 1 - Discipline "HVAC"

4.44.9.1. OPTION gestion centralisée des pare-soleils

Exigences minimales et spécifiques : voir les clauses techniques 4.44.9.1. Gestion centralisée ;

Lot n° 1 - Partie 2 - Discipline "électricité"

4.44.7. OPTION bornes de recharge

Exigences minimales et spécifiques : voir les clauses techniques de l'article 4.44.7.)

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

II.2. Description

II.2.1. Title

Installation système CCTV et contrôle d'accès
Lot No: 2

II.2.2. Additional CPV code(s)

45216111 Police station construction work, 35125300 Security cameras, 42961100 Access control system

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE328 Arr. Tournai-Mouscron

Main site or place of performance: Zone de Police de Mouscron, Rue Henri Debavay, 25 à 7700 MOUSCRON

II.2.4. Description of the procurement

- Lot 2 (pour la Zone de police de Mouscron) : CCTV et contrôle d'accès.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Méthodologie / Weighting: 15

Cost criterion - Name: Prix / Weighting: 85

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in days: 650

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Les motifs d'exclusion sont ceux qui sont énumérés aux articles 67, 68 et 69 de la loi du 17 juin 2016 et 61 à 64 de l'Arrêté Royal du 18 avril 2017.

Conformément à l'article 70 de la loi du 17 juin 2016, tout Soumissionnaire qui se trouve dans l'une des situations visées aux articles 67 ou 69 de la loi du 17 juin 2016 peut fournir des preuves afin d'attester que les mesures qu'il a prises suffisent à démontrer sa fiabilité malgré l'existence d'un motif d'exclusion pertinent. Si le Pouvoir Adjudicateur juge ces preuves suffisantes, le Soumissionnaire concerné n'est pas exclu de la procédure de passation.

Il est à noter que ces mesures correctrices ne sont pas applicables :

- si le Soumissionnaire a été exclu par une décision judiciaire ayant force de chose jugée de la participation à des procédures de passation (pendant la période d'exclusion fixée par ladite décision) ;
- en cas de non-respect par le Soumissionnaire des obligations relatives au paiement de ses impôts ou de ses cotisations sociales.

Afin de vérifier la situation juridique du soumissionnaire, le formulaire d'offre doit être accompagné des pièces suivantes :

- Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016.
- Un extrait du casier judiciaire ou document équivalent dont il résulte que le Soumissionnaire :
 - n'a pas fait l'objet d'une condamnation pour participation à une organisation criminelle, corruption, fraude, terrorisme ou blanchiment de capitaux ;
 - n'est pas en état de faillite ou de liquidation ;
 - n'a pas fait l'aveu de sa faillite et ne fait pas l'objet d'une procédure de liquidation, de réorganisation judiciaire ;
 - n'a pas fait l'objet d'une condamnation pour tout délit affectant sa moralité professionnelle.

En ce qui concerne les soumissionnaires étrangers, les Soumissionnaires concernés devront joindre à leur offre un extrait de casier judiciaire ou tout document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance et dont il résulte que ces exigences sont satisfaites.

- Une attestation prouvant que le Soumissionnaire est en règle quant au paiement de ses cotisations de sécurité sociale.

En ce qui concerne les soumissionnaires étrangers, les soumissionnaires concernés devront joindre à leur offre une attestation délivrée par l'autorité compétente du pays relative au paiement des cotisations de sécurité sociale.

- En application de l'article 63 de l'Arrêté Royal du 18 avril 2017, le Soumissionnaire joint à son offre, une attestation dont il résulte qu'il est en règle par rapport à ses obligations fiscales selon les dispositions légales du pays où il est établi.

Pour un Soumissionnaire belge, cela concerne le respect des obligations fiscales auprès du SPF Finances.

En ce qui concerne les Soumissionnaires étrangers, les soumissionnaires concernés devront joindre à leur offre une attestation délivrée par l'autorité compétente du pays relative au paiement des impôts et des taxes selon la législation du pays dans lequel il est établi.

Le Pouvoir Adjudicateur procédera à la vérification de l'absence de motifs d'exclusion dans le chef des Soumissionnaires, sur la base des documents et attestations remises ainsi que ceux qui sont disponibles électroniquement via l'application Télémark ou via d'autres applications électroniques équivalentes et accessibles gratuitement.

Si la vérification précitée ne devait pas permettre de savoir si le Soumissionnaire satisfait aux conditions d'accès, le Pouvoir Adjudicateur pourrait demander directement au Soumissionnaire de fournir les documents récents pertinents. L'article 73, § 3 de la loi du 17 juin 2016 prévoit, en effet, que le Pouvoir Adjudicateur peut demander à des Soumissionnaires, à tout moment de la pr...(voir documents du marché)

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. Uniquement pour lot 1: La preuve d'une agréation correspondant à la classe et à la catégorie ou sous-catégorie de travaux concernés, soit en l'espèce :

- une agréation de catégorie D (Entreprises générales de bâtiments)
- et classe 8 (EUR 5.330.000).

Le soumissionnaire agréé en vertu de la loi du 20 mars 1991 joint à son offre le certificat d'agréation.

Le soumissionnaire agréé ou inscrit sur une liste officielle d'un autre Etat membre précise l'adresse web qui permet au pouvoir adjudicateur d'accéder aux informations utiles ou, à défaut, joint copie du certificat approprié ou de la preuve d'inscription ainsi que tout document de nature à établir l'équivalence de cette certification ou inscription avec l'agréation belge.

Le Soumissionnaire qui n'est ni agréé en vertu de la loi du 20 mars 1991, ni dans un autre État membre (ou non inscrit sur une liste officielle) doit joindre à son offre les pièces justificatives nécessaires qui démontrent qu'il remplit les conditions d'agréation visées à l'article 4, § 1er, de la loi précitée.

Un Soumissionnaire peut, pour le présent marché, faire valoir les capacités d'autres entités/de tiers, quelle que soit la nature juridique du lien entre les entités, en vue de répondre aux critères de sélection et ce, conformément à l'article 78 de la loi du 17 juin 2016 et à l'article 73 de l'Arrêté Royal du 18 avril 2017. Dans ce cas-là, les règles suivantes sont d'application :

- le Soumissionnaire indique dans son offre la part du marché qu'il a éventuellement l'intention de sous-traiter, ainsi que les Sous-traitants proposés ;
- le tiers à la capacité de laquelle il est fait appel doit fournir un engagement qu'il mettra ses moyens à disposition de l'Adjudicataire en cas d'attribution du marché à ce dernier ;
- s'il est fait appel à la capacité d'un tiers pour la capacité économique et financière, ce tiers sera tenu solidairement responsable dans le cadre de l'exécution du marché (art. 78 de la loi du 17 juin 2016). L'entité dont la capacité est invoquée confirmera sa responsabilité solidaire par le biais d'un document écrit (cfr. article 78 de la loi) ;
- si le Soumissionnaire fait appel à un tiers pour la partie 3 du lot n° 1 « Création d'une esplanade publique (parvis) située face à l'entrée principale du commissariat, à l'angle de la Rue Cotonnière et de l'Avenue du Château (aménagement extérieur) », et conformément à l'article 12/4 de l'Arrêté Royal du 14 janvier 2013, ce tiers devra être titulaire d'une agréation correspondant à la classe et à la catégorie ou sous-catégorie de travaux concernés, soit en l'espèce : une agréation de catégorie C (Entreprises générales de travaux routiers) et classe 4 (EUR 900.000) . Dans ce cas, le Soumissionnaire remettra les noms et adresse du tiers proposé ainsi que la preuve d'une agréation correspondant à la classe et à la catégorie ou sous-catégorie de travaux concernés.
- si le Soumissionnaire recourt à la capacité de tiers, le Pouvoir Adjudicateur vérifiera les causes d'exclusion dans le chef de ces autres entités.

En cas de cause d'exclusion (sauf possibilité de faire valoir des mesures de correction) ou en cas d'absence de l'engagement visé ci-dessus, il ne pourra être fait référence aux capacités de ces entités ;

- si le Soumissionnaire fait appel à la capacité d'autres entités pour répondre aux qualifications d'étude et d'expérience, il sera obligé d'employer ces entités pour l'exécution de ces travaux. Si en exécution, l'Adjudicataire veut employer une autre entité, celle-ci devra être approuvée préalablement par le Pouvoir Adjudicateur ;

- le Soumissionnaire devra remettre un formulaire DUME pour chaque Sous-traitants ou autres entités auquel il fait appel pour la capacité.

2. Uniquement pour lot 2: La preuve...(voir documents du marché)

Minimum level(s) of standards possibly required:

1. - une agrégation de catégorie D (Entreprises générales de bâtiments)

- et classe 8 (EUR 5.330.000).

2. - une agrégation de catégorie P1 (Installations électriques des bâtiments, y compris installations de groupes électrogènes, équipements de détection d'incendie et de vol, télétransmission dans les bâtiments et leur périphérie et installations ou équipements de téléphonie mixte)

- et classe 2 (EUR275.000).

Agrégation requise: D (Entreprises générales de bâtiments), Classe 8

"et" P1 (Installations électriques des bâtiments (groupes électrogènes, équipements de détection d'incendie et de vol, télétransmissions et de téléphonie mixte), Classe 2

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. Uniquement pour lot 1: 1. Référence bâtiment - sécurité :

Le Soumissionnaire remet une référence de travaux pour la construction d'un bâtiment neuf ou d'une rénovation :

- dont l'aspect sécurité est important (prison, commissariat de police, militaire, banque, hôpital) ;

- pour lequel le Soumissionnaire a été actif en tant qu'entreprise générale ;

- dont le coût de construction (ou de rénovation) total est équivalent ou supérieur à EUR 4.000.000,00 HTVA ;

- dont la surface brute est équivalente ou supérieure à 2.500 m² ;

- dont la réception provisoire a eu lieu au maximum 10 ans avant la date de réception des offres pour le présent marché.

Motivation : Compte tenu de la spécificité de ce type de projet, le Maître d'Ouvrage estime qu'une période de 5 ans serait trop courte. Il est dès lors décidé d'augmenter cette période à 10 ans.

2. Uniquement pour lot 1: 2. Référence bâtiment de bureau :

Le Soumissionnaire remet une référence de travaux pour la construction d'un bâtiment neuf :

- pour lequel le Soumissionnaire était actif en tant qu'entreprise générale ;

- dont le coût de construction total est équivalent ou supérieur à EUR 4.000.000,00 HTVA ;

- dont la surface brute est équivalente ou supérieure à 2.500 m² ;

- dont la réception provisoire a eu lieu au maximum 8 ans avant la date de réception des offres pour le présent marché.

Motivation : La crise sanitaire ayant paralysé de nombreux chantiers ces dernières années et empêché la finalisation de ceux-ci, le Maître d'Ouvrage estime qu'une période de 5 ans serait trop courte. Il est dès lors décidé d'augmenter cette période à 8 ans.

3. Uniquement pour lot 1: 3. Référence parking :

Le Soumissionnaire remet une référence de travaux pour la construction ou l'extension d'un bâtiment :

- dont le but est le stationnement de véhicules motorisées et non-motorisées ;

- dont le nombre d'étages hors-sol ou sous-sol est au minimum d'un ;

- dont le coût de construction total est équivalent ou supérieur à EUR 1.000.000,00 HTVA ;

- dont la surface brute est équivalente ou supérieure à 3.000 m² ;

- dont la réception provisoire a eu lieu au maximum 8 ans avant la date de réception des offres pour le présent marché.

Motivation : La crise sanitaire ayant paralysé de nombreux chantiers ces dernières années et empêché la finalisation de ceux-ci, le Maître d'Ouvrage estime qu'une période de 5 ans serait trop courte. Il est dès lors décidé d'augmenter cette période à 8 ans.

4. Uniquement pour lot 1: 4. Références (n°4 & 5) pour le parvis :

Le Soumissionnaire remet deux références de travaux pour la mise en œuvre d'une place urbaine :

- dont le pavage en pierre naturelle et le dallage est comparable à la complexité du présent marché ;
- dont le coût de construction total est équivalent ou supérieur à EUR 300.000,00 HTVA ;
- dont la surface brute est équivalente ou supérieure à 1.500 m² ;
- dont la réception provisoire a eu lieu au maximum 5 ans avant la date de réception des offres pour le présent marché.

5. Uniquement pour lot 1: 5. Référence (n°6) pour le parvis :

Le Soumissionnaire remet une référence de travaux pour la mise en œuvre de pavage en pierre naturelle :

- dont les spécificités de la pose (revêtement en pierre sur lit de mortier) sont comparables à la complexité du présent marché ;
- dont le coût de construction total est équivalent ou supérieur à EUR 100.000,00 HTVA ;
- dont la surface brute est équivalente ou supérieure à 500 m² ;
- dont la réception provisoire a eu lieu au maximum 5 ans avant la date de réception des offres pour le présent marché.

6. Uniquement pour lot 1: Capacité technique et professionnelle : CV ...(voir documents du marché)

Minimum level(s) of standards possibly required:

1. - dont l'aspect sécurité est important (prison, commissariat de police, militaire, banque, hôpital) ;
 - pour lequel le Soumissionnaire a été actif en tant qu'entreprise générale ;
 - dont le coût de construction (ou de rénovation) total est équivalent ou supérieur à EUR 4.000.000,00 HTVA ;
 - dont la surface brute est équivalente ou supérieure à 2.500 m² ;
 - dont la réception provisoire a eu lieu au maximum 10 ans avant la date de réception des offres pour le présent marché.
2. - pour lequel le Soumissionnaire était actif en tant qu'entreprise générale ;
 - dont le coût de construction total est équivalent ou supérieur à EUR 4.000.000,00 HTVA ;
 - dont la surface brute est équivalente ou supérieure à 2.500 m² ;
 - dont la réception provisoire a eu lieu au maximum 8 ans avant la date de réception des offres pour le présent marché.
3. - dont le but est le stationnement de véhicules motorisées et non-motorisées ;
 - dont le nombre d'étages hors-sol ou sous-sol est au minimum d'un ;
 - dont le coût de construction total est équivalent ou supérieur à EUR 1.000.000,00 HTVA ;
 - dont la surface brute est équivalente ou supérieure à 3.000 m² ;
 - dont la réception provisoire a eu lieu au maximum 8 ans avant la date de réception des offres pour le présent marché.
4. - dont le pavage en pierre naturelle et le dallage est comparable à la complexité du présent marché ;
 - dont le coût de construction total est équivalent ou supérieur à EUR 300.000,00 HTVA ;
 - dont la surface brute est équivalente ou supérieure à 1.500 m² ;

- dont la réception provisoire a eu lieu au maximum 5 ans avant la date de réception des offres pour le présent marché.

5. - dont les spécificités de la pose (revêtement en pierre sur lit de mortier) sont comparables à la complexité du présent marché ;

- dont le coût de construction total est équivalent ou supérieur à EUR 100.000,00 HTVA ;

- dont la surface brute est équivalente ou supérieure à 500 m² ;

- dont la réception provisoire a eu lieu au maximum 5 ans avant la date de réception des offres pour le présent marché.

6. 1.

- Directeur de projet - minimum 5 ans d'expérience dans la fonction ;

- Chef de projet en Techniques Spéciales - minimum 5 ans d'expérience dans la fonction ;

- Chef de chantier - minimum 5 ans d'expérience dans la fonction.

2.

- Chef de projet - minimum 5 ans d'expérience dans la fonction et dans le type d'ouvrages similaires à la partie 3 du lot n° 1

7. - dont le coût des installations est équivalent ou supérieur à EUR 75.000,00 HTVA ;

- dont la réception provisoire a eu lieu au maximum 5 ans avant la date de réception des offres pour le présent marché.

8. - dont le coût des installations est équivalent ou supérieur à EUR 75.000,00 HTVA ;

- dont la réception provisoire a eu lieu au maximum 5 ans avant la date de réception des offres pour le présent marché.

9. - dont le coût des installations est équivalent ou supérieur à EUR 150.000,00 HTVA ;

- dont la réception provisoire a eu lieu au maximum 5 ans avant la date de réception des offres pour le présent marché.

10. - Chef de projet – minimum 5 ans d'expérience dans la fonction et dans le type d'ouvrages similaires ;

Agréation requise: D (Entreprises générales de bâtiments), Classe 8

"et" P1 (Installations électriques des bâtiments (groupes électrogènes, équipements de détection d'incendie et de vol, télétransmissions et de téléphonie mixte), Classe 2

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 01/04/2022 Local time: 10:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Tender must be valid until: 28/09/2022

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 01/04/2022 Local time: 10:00

Place:

Rue Henri Debavay, 25 à 7700 Mouscron

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

Les offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering <https://eten.publicprocurement.be/>.

VI.4. Procedures for review**VI.4.1. Review body**

Official name: Conseil d'Etat

Postal address: rue de la Science 33

Town: Bruxelles (Etterbeek)

Postal code: 1040

Country: Belgium

Telephone: +32 3222349611

VI.5. Date of dispatch of this notice

01/02/2022